

## Le service forêt risques et crises / SFRC

Porte les politiques de prévention des risques, de gestion durable de la forêt, et assiste le préfet de département dans la gestion de crise. Il se compose de 2 entités :

### Pôle forêt et appui à la gestion de crise

- Mise en œuvre des mesures réglementaires de gestion durable de la forêt (documents d'aménagement, autorisations coupes et défrichement...), et de protection des forêts contre l'incendie (plan départemental de protection, obligations de débroussaillage, accès aux massifs, emploi du feu).
- Pilotage du dispositif forestier DFCI en période estivale (surveillance massifs, intervention sur feux forêt).
- Programmation et instruction des aides financières aux mesures forestières et de prévention des incendies
- Intégration du risque incendie de forêt dans l'aménagement du territoire.
- Appui opérationnel de la Préfecture en gestion de crise.
- Référent départemental inondation auprès du Préfet.

### Unité prévention et culture du risque

- Prévention des risques naturels dont inondations et feux de forêts via l'élaboration des plans de prévention des risques naturels (PPRN) et le suivi des programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI).
- Intégration du risque dans l'aménagement du territoire (avis sur PLU, cartes communales, permis de construire...).
- Diffusion de la connaissance des risques auprès des collectivités et du public (DDRM, TIM, ERRIAL, Géorisque).
- Appui aux démarches de culture du risque.



PRÉFÈTE  
DE VAUCLUSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Direction départementale des territoires de Vaucluse

La DDT de Vaucluse, placée sous l'autorité de la préfète, est compétente en matière de politiques d'aménagement et de développement durable des territoires.

Dirigée par un directeur et un directeur adjoint, elle se compose d'un cabinet de direction et de 8 services.

## Le cabinet de direction

- Constitue une ressource et une force de proposition pour la direction et les services, en matière de modernisation, d'innovation, de management et de démarches de progrès.
- Appuie le directeur pour les démarches stratégiques, pour le pilotage des activités et missions de la DDT, pour le dialogue de gestion.
- Appuie le directeur dans le pilotage des instances de gouvernance (CODIR, CT, CHSCT...) et la conduite du dialogue social.
- Facilite les échanges et les process avec le SGCD.
- Pilote la stratégie de communication. Pilote la politique hygiène sécurité.
- Assure le secrétariat de direction.

## Le service usages de la Route / SUR

En charge des examens du permis de conduire et de l'application de la réglementation routière, le service est organisé en 2 bureaux :

### Le bureau éducation routière

- Délivre les agréments des établissements d'enseignement de conduite automobile (auto-écoles), des enseignants de la conduite et des centres de formation des enseignants. Assure le suivi et le contrôle de leur activité (labellisation, démarche qualité), et le contrôle pédagogique des établissements d'enseignement de la conduite.
- Programme (répartition places d'examen) et réalise les examens du permis de conduire.
- Délivre les agréments des centres de sensibilisation à la sécurité routière (centres de récupération des points permis) et suit leur activité (planning, contrôle des stages...).

### Le bureau réglementation routière

- Assure la mise en œuvre de la réglementation de la circulation et de la signalisation routière.
- Réalise le suivi du contrôle automatisé (radars), pilote le suivi de la sécurité des passages à niveau, participe au suivi des transports guidés (tramway, remontées mécaniques) en relais du STRMTG.
- Délivre les autorisations de transports exceptionnels et autorisations de circulation en situation particulières (poids lourds, petits trains routiers...), à l'échelle interdépartementale.
- Formule un avis et apporte son expertise sur le volet routier des dossiers instruits par la DDT.

## Le service connaissance des territoires / SCT

Est en charge de la production de la connaissance.

- Constitue un centre de ressources au profit de tous les services de la DDT et de la direction.
- Assure la valorisation des données et produit des analyses.
- Porte le Système d'Information Géographique (SIG) en s'appuyant sur les services métiers.

**La mission géomatique**, pilote la gestion du patrimoine de données et la production cartographique.

**L'unité études et analyses territoriales** réalise, suit, valorise et diffuse des études et analyses territoriales au service des missions régaliennes et de conseil assurées par la DDT.

## Le service juridique / SJ

Centralise les compétences juridiques de la DDT au service des procédures et des projets suivis par les services.

- Assure une mission transversale de sécurisation juridique, de traitement des contentieux administratifs et de formation interne.
- Exerce ses missions au regard des enjeux du territoire que sont notamment la protection des personnes et des biens contre les risques naturels et la protection des espaces agricoles et naturels.

Comprend 2 unités :

**Unité contrôle de légalité** des autorisations d'urbanisme.

**Unité contrôle judiciaire** en charge du contentieux pénal de l'urbanisme en lien étroit avec les parquets.

## Le service politiques d'aménagement et d'habitat / SPAH

Porte les politiques en matière d'urbanisme, d'habitat, de préservation du foncier, de transition énergétique et de mobilité en les mettant en cohérence à toutes les échelles territoriales et temporelles.  
Assure la représentation de l'État en qualité de personne publique associée sur ces politiques publiques et accompagne les acteurs du territoire tout au long de leurs démarches de planification.

Le service se compose de:

**Une unité soutien et performance** (assistance du service et suivi budgétaire).

**Un pôle stratégie territoriale - Mission accompagnement de la transition des territoires / Unité territoriale vallée du Rhône et Durance / Unité territoriale Est-Montagne -**

- Personne publique associée pour la planification territoriale (ScoT, PLU(i), PLH, PCAET, PNR...)
- Secrétariat et animation des commissions en lien avec l'urbanisme (CDAC, CDPENAF, CDNPS).
- Animation de la politique de transition énergétique, portage du guichet unique des projets de développement des panneaux photovoltaïques

**Un Pôle habitat et territoires de solidarité - Unité logement social / Unité habitat décent / Unité droit du sol, accessibilité, fiscalité**

- Suivi et accompagnement des communes SRU. Financement de la production de logements locatifs sociaux.
- Animation du plan départemental de lutte contre l'habitat indigne.
- Contrôle du dispositif d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur la propriété bâtie.
- Suivi et accompagnement des collectivités dans l'application de la politique d'accessibilité (secrétariat SCDA).
- Référent droit des sols pour les projets de compétence État et en accompagnement des collectivités dépourvues de documents d'urbanisme.
- Fiscalité de l'urbanisme.

## Le service économie agricole / SEA

Met en œuvre à l'échelle départementale les politiques publiques agricoles européennes, nationales et régionales, au profit des exploitations, des filières agro-alimentaires et des territoires ruraux :

- Gestion du premier et du deuxième pilier de la politique agricole commune (PAC).
- Accompagnement de l'évolution des filières agricoles et agro-alimentaires.
- Gestion des calamités agricoles.

2 entités :

**Unité aides surfaciques et projets environnementaux**

gestion d'aides agricoles, mesures système intégré de gestion et de contrôle.

**Unité investissements et gestion des risques agricoles - accompagnement foncier et hydraulique**

gestion d'aides agricoles, gestion autorisations d'exploiter, mesures hors système intégré de gestion et de contrôle, aides conjoncturelles, suivi administratif des associations syndicales autorisées.

## Le service développement de la Cohésion des Territoires / SDevCT

Accompagne, par un appui en ingénierie, les porteurs de projets de territoire structurants : revitalisation de centre-ville, renouvellement urbain, développement des énergies renouvelables, amélioration de l'habitat. Regroupe les missions de délégation territoriale de l'agence nationale pour l'habitat (ANAH), de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), et de l'agence de la cohésion des territoires (ANCT).

5 unités :

**3 Unités « territoires » - Nord, Sud et Ouest -**

- Accompagnement et suivi des collectivités, conseil et appui au pilotage de projets et programmes des agences (Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain, Opérations programmées d'amélioration de l'habitat...), projets de renouvellement urbain, projets de résorption des bidonvilles.

**Une unité de gestion et d'animation des ressources et des projets**

- Suivi du financement des projets et conseil sur les dispositifs fiscaux à effet levier sur les projets de territoire.
- Animation de la gouvernance des délégations territoriales (mise en place du comité local de cohésion territoriale de l'ANCT...).
- Conseil à l'aménagement et au développement économique (écoquartiers, projets commerces et artisanat...).

**Une unité habitat privé :**

- Instruction financière des dossiers ANAH
- suivi des copropriétés privées
- suivi des travaux d'office de résorption de l'habitat indigne

## Le service eau et environnement / S2E

Porte la mise en œuvre des politiques de protection de l'eau, de la nature, du paysage, et de la biodiversité.

Assure des fonctions régaliennes d'instruction et de contrôle.

Accompagne les porteurs de projets publics et privés en favorisant l'intervention amont.

Anime l'action des services de l'État et des établissements publics en Vaucluse au sein de la MISEN (mission inter-services de l'eau et de la nature).

3 unités :

**Appui et performance**

- Assistance du service, suivi des procédures administratives
- Guichet unique police de l'eau
- Lutte contre les nuisances sonores des infrastructures de transport et contre la publicité illégale.

**Eau**

- Réglementation quantitative et qualitative de la ressource en eau, réglementation des travaux en lit majeur des cours d'eau.
- Planification, instruction des systèmes d'endiguement
- Suivi de la conformité des stations d'épuration des eaux usées.

**Nature**

- Animation et contribution préservation biodiversité (Natura 2000, arrêtés biotope, espèces protégées...)
- Gestion de la politique départementale de la chasse, de la pêche et du déploiement du plan national loup et des activités d'élevage.